

Journée Gérard Lyon-Caen

28 mai 2008

Sorbonne - Amphithéâtre Richelieu

(entrée rue de la Sorbonne – M° Odéon)

Organisée par l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne (*Centre de Recherches en Droit Social, Institut André Tunc, Association ERGON (association des anciens étudiants du DEA de droit social)*)
avec le soutien de l'Association française de droit du travail

Entrée libre

Renseignements et inscriptions : gaudu@univ-paris1.fr

Le droit de la rupture du contrat de travail : permanences ou rupture ?

Matin : Le genèse du nouveau droit de la rupture du contrat de travail.

Présidence : **Mme Évelyne Collomp**, Présidente de la Chambre sociale de la Cour de cassation

9 heures : Accueil

L'amont...

9 heures 10 :

- *L'influence du droit communautaire et du droit international. **Pierre Rodière***

- *De l'ANI de 1974 à 2008 : droit allemand et droit français du licenciement. **Patrick Rémy***

- *Les accords de méthode. **François Gaudu***

10 h 30 : débat

11 h : pause

Le processus de transposition législative de l'accord du 11 janvier 2008

11 h 15 : Table ronde animée par **Jean Pélissier**

12 h 15 : débat

12 h 45 : déjeuner

Après-midi : Les sujets renouvelés

Présidence : **Jean Pélissier**, Professeur Émérite à l'université Toulouse I

14 h 15 :

- *Les ruptures d'un commun accord. **Gérard Couturier***

- *Les résiliations sans motivation. **Michèle Bonnechère***

15 h 15 : débat

15 h 30 : pause

15 h 45 :

- *Le licenciement pour inaptitude physique. **Pierre-Yves Verkindt***

- *Le reclassement et l'adaptation des salariés licenciés pour motif économique. **Jean-Emmanuel Ray***

16 h 45 : débat

17 h : remarques conclusives. **Antoine Jemmaud, Président de l'Association française de droit du travail**